

« Si un jour on te reproche que ton travail n'est pas un travail de professionnel, dis-toi bien que l'Arche de Noé a été construite par des amateurs et le Titanic par des professionnels »

LE PETIT HÉMI-LIEN 2019 « 23ème année »

Mensuel, annonceur de l'asbl G.E.H (Groupe d'Entraide pour Hémiplégiques) : 4-595970-84

N°03/2019 (mars)

agrégation postale P 401132 Bureau de dépôt : 1390 Grez-Doiceau

SIEGE SOCIAL : 27, rue de l'Eglise St Pierre ♦B. 1390 GREZ-DOICEAU

E-Mail : g.e.h@scarlet.be

☎ : 010 /81.68.46 (Mer. & Ven. après-midi de préfér.) ♦Banque : compte **IBAN** : **BE48 1149 0592 1427**

Antennes :

1. CHARLEROI ET REGION : Rue de la Dîme, 26 - 6120 Nalinnes (071/21.68.28)
2. NAMUR ET SA REGION : Ch de Dinant, 343/6 - 5000 Namur (081/22.47.59)
3. LIEGE ET SA REGION : rue Nicolas Lenoir, 83 4340 Awans (0477/13 30 64)
4. NIVELLES ET REGION : 55 rue Aux Cailloux - 1401 Baulers (067/21.79.05)
5. TOURNAI ET REGION : Bd Roi Albert 106b - 7500 Tournai (069/84.11.66)

Site Internet : <http://www.geh-asbl.be>

6. BRUXELLES : 1/9 Av de la Basilique - 1082 Berchem-St-Agathe (02/465.66.20)
7. MONS ET REGION : R A. Charrettes 72 - 7390 QUAREGNON (065/88.51.24)
8. WAVRE ET REGION : Rue Champêtre, 27 - 1300 Limal-Wavre (0483/043.602)
9. ARLON ET REGION : 9 Rue Norulle, 4 - 6730 - TINTIGNY (063/44.46.79)
10. OTTIGNIES : Clos A. Sax, 3, 1342 - LIMELETTE (010/40.24.42)

Chers amis,

- Notre **221**ème réunion-rencontre de **ce jeudi 28 mars 2019 à 14 heures** au Monastère de Clerlande, allée de Clerlande I à Ottignies, près du centre Lennox.

« **Parce que la solidarité vaut mieux que le désarroi** », venez nous rejoindre lors de cette réunion. Elle sera consacrée à un exposé sur les produits ménagers écologiques pour les fabriquer soi-même dans le cadre d'une sensibilisation pour l'environnement.

Cette présentation complète sera animée par une nutritionniste Isabelle Vanleerberg

Infos GEH

- **N'**oubliez pas de verser votre **cotisation annuelle de 20 €** à présent. Elle doit être payée dans le courant du 1er trimestre de l'année

Infos générales

- **Accès aux droits des personnes handicapées** : la DG (Direction Générale) Personnes Handicapées accumule un retard énorme dans le traitement des dossiers, le téléphone sonne souvent dans le vide et les mails restent sans réponse. Deux propositions de loi existent pourtant. La situation actuelle du gouvernement en « affaires courantes » pourrait permettre de lever ce blocage. Tous les députés ex-majorité et ex-opposition ont insisté sur l'urgence de soumettre ces deux propositions de loi au vote (en Marche revue)

- **Objectif « zéro pesticide »** pour les publics vulnérables. Les produits phytopharmaceutiques : insecticides, fongicides, herbicides et les adjuvants : antimousse par exemple, sont destinés à protéger les végétaux contre les organismes nuisibles (insectes, champignons etc...) ou à détruire les végétaux indésirables genres

mauvaises herbes. Ces produits sont interdits à la vente aux particuliers depuis le 31 décembre 2018. L'utilisation des pesticides est désormais interdite dans les espaces fréquentés par les publics vulnérables, dont les personnes en situation de handicap (c'est l'Aviq)

- **Catalogue Au-delà de nos différences**, édition 2019 :

Ce catalogue présente plus de 400 ressources du domaine du handicap, classées par thème disponibles au centre de documentation de l'AViQ. Le centre de documentation de l'AViQ propose plus de 5000 documents (livres, articles, brochures, mémoires, CD-ROM, ...) répertoriés avec résumé et mots-clés. On y retrouve des témoignages, des études, des romans, des brochures, des films documentaires et de fiction ...

Si vous souhaitez recevoir ce catalogue en version imprimée, appelez le 071/ 20 57 43 Contact: Centre de documentation de l'Aviq, rue de la Rivelaine, 21 Charleroi

- **Attache bracelet/collier** : On passe parfois du temps à enfiler son bracelet, voire les quelques bracelets qui ornent nos poignets. Il faut dire que ce sont souvent de petits fermoirs à manipuler minutieusement et à rattacher à l'autre partie du bracelet.

L'**attache bracelet/collier** est la solution à laquelle il fallait penser pour gagner du temps et mettre son bracelet en un clin d'œil.

Grâce à sa pince et à son long manche, une partie du bracelet est maîtrisée, vous laissant le champ libre pour attacher le bracelet par son fermoir (newsletter Autonomia)

- **La cataracte** est souvent liée à la vieillesse. Les premiers signes sont une vue qui est devenue floue comme s'il y avait en permanence un voile sur l'œil, une gêne importante aux lumières vives, les couleurs deviennent ternes, et vous voyez parfois double. Le risque est réel alors que la cataracte ait commencé à

se développer et à opacifier peu à peu votre cristallin. Au départ, on corrige la vue avec des lunettes, parfois aussi on utilise une loupe, mais au final, l'opération est la seule solution. Aujourd'hui, la chirurgie de la cataracte est devenue une pratique très courante, au taux de réussite très élevé. Après l'opération, le patient récupère la vue lui permettant d'effectuer la plupart des activités sociales. (Test santé magazine)

- **Prix Cap 48** : chaque année, le Prix CAP48 de l'Entreprise Citoyenne récompense les entreprises de Bruxelles et de Wallonie et valorise leurs initiatives en faveur des personnes en situation de handicap dans les domaines de l'Emploi, de l'Accessibilité et le Financement d'initiatives de terrain. Les uns privilégient l'emploi des personnes handicapées, d'autres veillent particulièrement à rencontrer les besoins des personnes handicapées en termes d'adaptation et d'accessibilité. Quatre entreprises récompensées par Cap48 : Le Jury a décerné le Prix CAP48 de l'Accessibilité à la Ville de Namur et le Prix CAP48 de l'Emploi à la Ville de Hannut, au Centre Universitaire Hospitalier et Psychiatrique de Mons-Borinage et au cabinet d'avocats Sotra. (newsletter Autonomia)



Humour

- **Visite inopinée** d'un Contrôleur des Impôts à un paysan des Vosges, car il apparaîtrait qu'il ne paie pas son personnel correctement.

L'inspecteur : "J'aimerais voir la liste de vos salariés ainsi que leurs fiches de paye ! -

"Bien sûr", dit le fermier, qui l'entraîne dans la pièce qui lui sert de bureau et pose devant lui un petit classeur.

"D'abord il y a le garçon de ferme ; il travaille 35 heures par semaine et je le paie 1 200 Euros par mois plus le logement et le couvert".

"Ensuite il y a la cuisinière ; elle travaille 30 heures par semaine et je lui donne 1 100 euros par mois plus logement et couvert".

Enfin, il y a le Simple « Le Simplet » ? dit le Contrôleur d'un air interrogateur. - "Oui, il travaille 18 heures par jour c'est à dire 126 heures par semaine, il accomplit 80 % de tous les

travaux de la ferme. Je lui donne 200 Euros par mois, mais il paie sa nourriture et son logement. Le Samedi soir je lui achète une bouteille de Whisky et à l'occasion, il dort avec la patronne !"

"Haha", dit l'Inspecteur en se frottant les mains, c'est LUI que je veux voir !- "Il est en face de TOI, dit le fermier, "c'est moi"

- **Etat** : Système mafieux le mieux organisé de tous les temps.

- **Cravate** : Accessoire servant à indiquer la direction du cerveau de l'homme.

- **Voiture** : Invention ingénieuse, permettant de contenir 110 chevaux dans le moteur et un âne au volant.

- **Egalité des sexes** : Nouveau concept créé par les hommes pour ne plus payer le restaurant•

- **Sentiments partagés** : Quand votre belle-mère est en train de reculer dans le ravin avec votre voiture toute neuve.

- **Masochisme** : Concept proche de la politesse : frapper avant d'entrer.

- **GPS** : Seule femme que les hommes écoutent pour trouver leur chemin

Les anniversaires GEH

- **Parmi** ceux dont nous connaissons la date de naissance, en ce mois **de mars 2019** nous penserons : le **1** à Jean-Luc BOUCHEZ, le **3** à Claude SIMON, Véronique GUILAUME, et Christine MORIAME, le **4** à Michel GOFINET, le **9** à Patricia HEITZ, le **12** à Jean GIARD, le **20** en mémoire de Stéphanie DEMORTIER, le **26** à Aurélie PETTIAUX, et le **29** à Maurice DEMORTIER

Même, et surtout, s'il leur est impossible de nous rejoindre, ils recevront comme d'habitude une petite attention du GEH par l'entremise de nos amis Marie-Jeanne et Jean-Claude ALSTEEN (081/21.21.90)

Si vous ne figurez pas encore dans notre liste, rien de plus facile ! Vérifiez et communiquez-nous votre date de naissance, par coup de fil ou courriel. Nous y apporterons toute la discrétion voulue. Nous savons que vous appréciez à chaque fois cette petite attention GEH.

Cotisation de 20.00 € au compte GEH

BE 48114905921427 Exonération pour tout don de 40.00 € minimum

Attention Rien en avril mais exceptionnellement début de mois :prochaine réunion à la salle Dupont du Monastère de Clerlande le jeudi 02 mai 2019

N'oubliez pas de le noter sans attendre dans votre agenda.